

Finances publiques : alerte maintenue pour les assurances sociales

29.02.2012

D'un coup d'oeil

Comme l'indique la statistique actualisée des finances publiques de la Suisse, le budget de la Confédération est le seul budget public qui présente une évolution préoccupante à moyenne échéance. Sur le long terme, ce sont surtout les assurances sociales qui posent un problème.

D'ici à 2015, horizon de planification actuel, la Confédération est la seule collectivité publique qui devrait connaître de notables déficits. Tant les cantons que les communes boucleront en principe sur des résultats positifs. Alors que leurs excédents devraient augmenter dès 2013 dans le sillage du redressement conjoncturel attendu l'an prochain (pour 2012, la prévision de croissance a été ramenée à 0,5 %), la Confédération annonce des chiffres rouges jusqu'en 2015. Ses déficits respectent partiellement le cadre autorisé par le frein à l'endettement et devront donc être corrigés.

Les chiffres noirs des assurances sociales ne dureront pas

Depuis 2011, les assurances sociales renouent avec les chiffres noirs. A côté des mesures portant sur les prestations, cette situation est due surtout, en réalité, à des augmentations d'impôts et de cotisations. Citons en particulier les milliards supplémentaires engrangés depuis 2011 en faveur de l'AI suite au relèvement temporaire de la TVA, qui prendra fin en 2017. La publication il y a une semaine des perspectives longues des finances publiques helvétiques portant jusqu'en 2060 signale toutefois très clairement que l'image actuelle des bons résultats des assurances sociales n'est qu'un instantané. Sur la durée, et quelle que soit l'hypothèse retenue, la tendance pointe en effet dans une seule et unique direction: celle d'un plongeon dans les chiffres rouges et d'une véritable explosion de l'endettement, à la grecque !

L'effort de désendettement réduit à néant en quatre ans seulement

Dans ces circonstances, la contraction de la dette de la Confédération observée depuis 2003 suite à l'introduction du frein à l'endettement ne serait donc qu'un épisode très passager. Selon la statistique financière, elle est d'environ 40 milliards de francs pour toutes les administrations publiques (avec un taux d'endettement brut passé de plus de 50 % à moins de 35 %). Mais si les assurances sociales évoluent comme le prévoit la Confédération, ce beau résultat deviendra un souvenir en 4 ans seulement. Les calculs montrent en effet que le déficit annuel de l'Etat devrait progresser chaque année de 1,8 point de PIB, soit d'environ 10 milliards de francs (sur une base actuelle). Il n'y a donc pas lieu de lever l'alerte par rapport aux assurances sociales, bien au contraire.